



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le préfet de la Charente, au vu des informations transmises par Météo-France et conformément au **plan départemental d'alerte météorologique**, décide la mise en place de

L'ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE NIVEAU ORANGE

pour le phénomène **CANICULE** dans le département de la Charente **le lundi 6 juillet 2026 à compter de 12 heures**.

Situation actuelle : La hausse des températures observée depuis la fin de la semaine passée se poursuit, tant en journée que durant la nuit.

Evolution prévue : Les températures minimales et maximales sont en hausse sur le département. Dès dimanche, elles avoisineront les 36 °C, voire localement 37 °C.

Les minimales de la nuit prochaine s'échelonneront entre 17 °C et 21 °C ; les maximales pourront atteindre 36 °C à 38 °C, voire localement 39 °C, dans la journée de lundi.

Elles continueront de monter dans la nuit de lundi à mardi, ainsi que sur la journée de mardi où des températures maximales de 38 °C à 40 °C pourront être observées.

Ces températures élevées associées justifient un passage en vigilance orange.

ACTIONS A METTRE EN ŒUVRE

→ MAIRIE ←

Il est demandé aux maires de prendre toute mesure d'information et de protection des populations, notamment :

- d'avertir les organisateurs des manifestations de plein air prévues dans leur commune et, en cas de nécessité les interdire ;
- d'évacuer, en cas de nécessité, les chapiteaux, tentes et structures (CTS) ;
- de prévenir et mettre à l'abri les populations hébergées en plein air ;
- d'interdire des voies de circulation s'il le juge nécessaire ;
- d'informer la population des conseils de comportements ci-après.

→ SERVICES DE L'ÉTAT ET PARTENAIRES ←

Il est demandé aux services de :

- mobiliser les moyens propres à remplir les missions prévues par les dispositions ORSEC « gestion sanitaire des vagues de chaleur » ;
- désigner un représentant prêt à rejoindre le centre opérationnel départemental (COD) de la préfecture en cas de demande ;
- informer leurs agents et la population des conseils de comportements ci-après.

CONSEILS DE COMPORTEMENT

- Buvez de l'eau plusieurs fois par jour
- Continuez à manger normalement.
- Mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ou des bains tièdes
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes
- Si vous devez sortir portez un chapeau et des vêtements légers.
- Essayez de vous rendre dans un endroit frais ou climatisé deux à trois heures par jour.
- Limitez vos activités physiques et sportives
- Pendant la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres. Aérez la nuit
- Si vous avez des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite. Accompagnez-les dans un endroit frais
- En cas de malaise ou de troubles du comportement, appelez un médecin
- Si vous avez besoin d'aide appelez la mairie
- Pour en savoir plus, consultez le site <https://sante.gouv.fr/>

Vous pouvez vous tenir informés des évolutions

De la situation météorologique	De la situation sanitaire
• sur le site www.meteo.fr • au 05 67 22 95 00	• sur le site www.sante.gouv.fr • au 0 800 06 66 66

À Angoulême, le 5 juillet 2026

Pour le préfet et par délégation,
Le chef du service interministériel
de défense et de protection civiles



Pierre GE

Signé électroniquement par
PIERRE GE 1354687
le 05 juil. 2026 13:57:25 UTC